



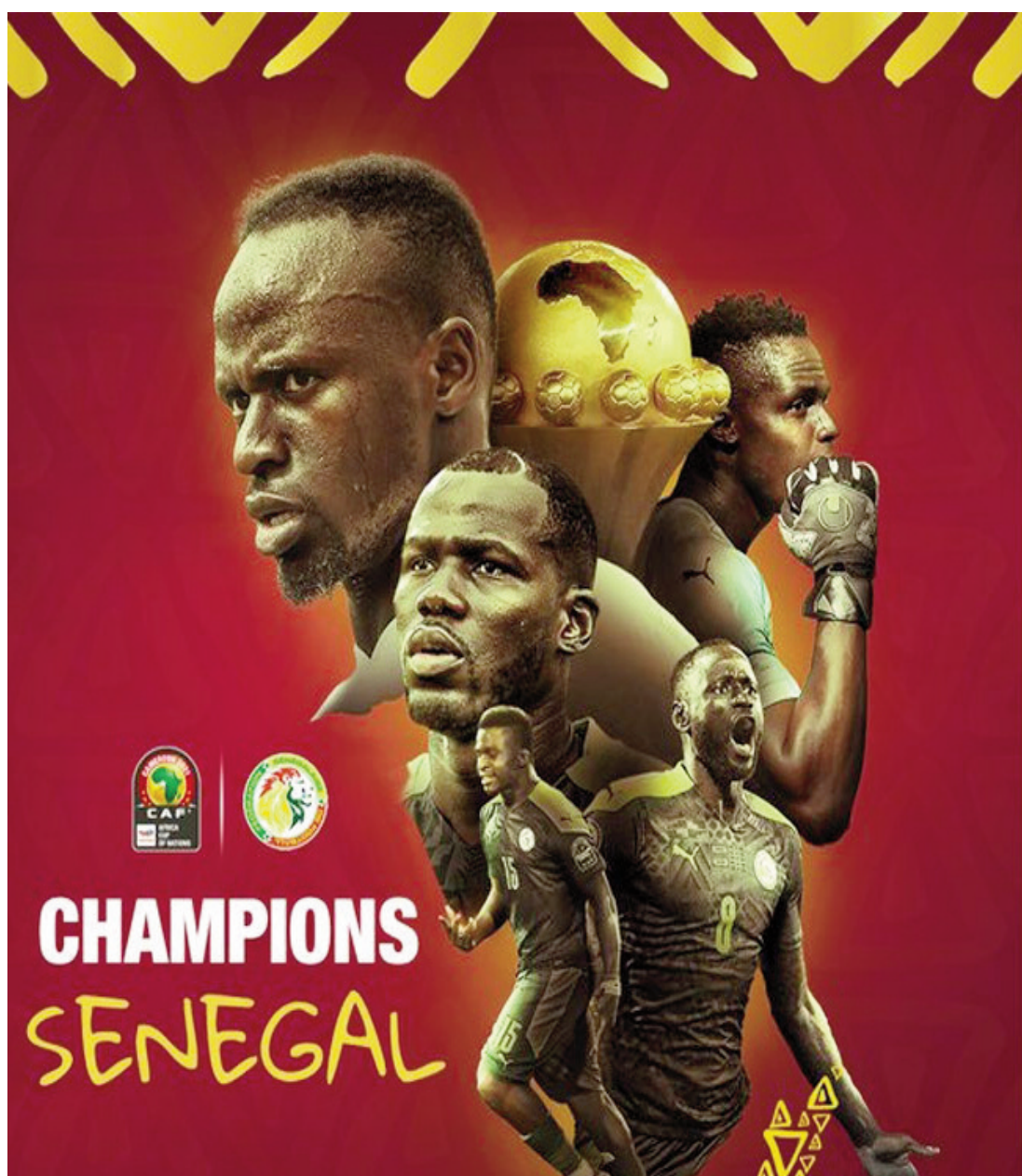
SAHARA OCCIDENTAL: LES ETATS-UNIS ENGAGÉS À SOUTENIR LES EFFORTS DE DE MISTURA



HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS, de CRITIQUES et D'ANALYSES POLITIQUES Points Chauds N°724 du 07 février 2022

CAN 2022

Le Sénégal remporte la première Coupe d'Afrique des Nations de son histoire en venant à bout de l'Egypte au bout d'une finale à suspense (0-0, 4 t.a.b. 2).



ECONOMIE

LA PREMIÈRE PHASE DU GTA : QUEL RÔLE POUR LES ENTREPRISES MAURITANIENNES DANS LA DERNIÈRE COMPOSANTE DU DÉVELOPPEMENT?



POLITIQUE



MAÎTRE MOHAMEDEN OULD CHIDDOU - LA RÉALITÉ DU DOSSIER DIT « DOSSIER DE LA DÉCENNIE » (1).

SOCIÉTÉ

MAROC : RAYAN, LA MORT EN DIRECT



ZOUERATE : LA POLICE ENQUÊTE SUR LE PLUS GROS BRAQUAGE DE LA "SNIM"....DÉTAILS



Selon des sources sécuritaire la police d'Azouirat enquête actuellement sur une affaire de vol menée contre la Société nationale de l'industrie et des mines, SNIM, après avoir découvert et saisi un camion chargé de certains matériels et équipements appartenant à la société, dont 1 tonne et 200 kg de cuivre.

Selon les informations obtenues, la Sanim avait porté plainte auprès de la gendarmerie nationale de la ville de Zouerate concernant le vol d'une partie de ses équipements et fournitures.

Selon une source interne à l'entreprise, les gardes suivaient à distance le mouvement d'un camion à l'intérieur de la ville et ont remarqué l'arrivée de véhicules à trois roues chargés de sacs qui

avaient été déchargés dans le camion. Immédiatement, les gardes ont prévenus l'entreprise, qui à son tour a aussitôt informé la police et le gouverneur de Tyres Zemmour. Le processus de déchargement du camion commence, où il est constaté qu'il y avait 21 sacs chargés de panse et 200 kg de cuivre extrait de les gros câbles électriques utilisés par la société SNIM, qui font habituellement saliver les voleurs.

Le propriétaire du camion, un Malien, a été arrêté, ainsi que son chauffeur, et une enquête a été ouverte à ce sujet. C'est le vol le plus important sur la SNIM en termes de taille et de valeur, à attraper d'un coup.

MAROC : RAYAN, LA MORT EN DIRECT



Durant cinq jours et quatre nuits, le royaume a vécu en direct la tentative de sauvetage de l'enfant, âgé de cinq ans, tombé dans un puits mardi.

Le petit bonhomme » n'aura pas survécu. Rayan, cinq ans, a été retrouvé mort samedi par les sauveteurs. Il avait chuté, mardi, dans un puits asséché, profond de trente-deux mètres, dans un village du Rif, Igran.

Durant cinq jours et quatre nuits, dans les frimas de l'hiver, à quelque sept cents mètres d'altitude, le pays a prié pour que « le petit bonhomme » survive, que « Dieu soit miséricordieux ». Les télévisions ont pris le relais, le puits, de l'opération de sauvetage dans un direct qui se sera achevé au cinquième jour. Le pays a serré des coudes et des pensées dans un rare moment d'union nationale.

Dans la foulée, le monde s'est joint aux prières des Marocains, un mouvement de compassion a saisi l'opinion internationale, des pays du Golfe à l'Europe, Washington

Les secouristes marocains sont entrés samedi après-midi dans le tunnel qui conduit à la poche où se trouvait Rayan, un enfant de cinq ans tombé dans un puits profond il y a cinq jours.

Les sauveteurs ont réussi à extraire l'enfant mais il était malheureusement décédé.

«A la suite du tragique accident qui a coûté la vie à l'enfant Rayan Oram, Sa Majesté le roi Mohammed VI a appelé les parents du défunt, mort après être tombé dans un puits», précise un communiqué en arabe.

Les travaux de forage à la main d'un tunnel horizontal de quelques mètres ont avancé à pas de fourmi

dans cette localité déshéritée du nord du Maroc, le principal défi étant d'éviter les éboulements. Un risque dû à la nature du sol sur le lieu de l'incident, certaines zones étant rocheuses, d'autres très sableuses.

DÉCÈS DU PETIT RAYAN : LA FAMILLE DIT STOP À L'INSTRUMENTALISATION DU DRAME

La province de Chefchaouen a mis en garde, dans un communiqué daté du mardi 8 février, contre certaines initiatives sur les réseaux sociaux visant à exploiter la mort du petit Rayan, sous prétexte de récolte des dons en espèces ou en nature au profit de sa famille.

Le communiqué rappelle que les opérations et procédures d'appel à la générosité publique, ainsi que les diverses initiatives visant à collecter des dons et à fournir des aides, sont régies et réglementées par les dispositions légales nationales et ce, en vue de protéger les catégories qui pourraient être affectées par ces pratiques, y compris la famille de feu Rayan, dans ce cas, conformément à l'article premier de la loi relative à l'organisation des appels à la générosité publique.

Dans ce contexte, ajoute le communiqué, la famille de l'enfant, consciente de tels comportements, a exprimé son refus d'exploiter les personnes pour leurs conditions humanitaires, sous prétexte d'apporter une aide à leur profit dans cette terrible circonstance.

Face à cette situation, chacun est appelé à respecter les textes légaux, et à signaler aux autorités compétentes les pratiques contraires à la loi en la matière, et qui heurtent les traditions authentiques du peuple marocain dans le domaine de la solidarité noble, a insisté le communiqué.

AVEC MH

GRAPHI-PRINT
IMPRIMEUR CONSEIL

IMPRESSION
GRAND FORMAT
SUR TOUT SUPPORT

BÂCHE VINYLE
PAPIER

INFOGRAPHIE

01 January 2017

Your Logo

Adresse : Ilot O N° 63 Tzv Nouachott
Tel ; +222 45 25 88 84- 46 57 57 02 Email: graphiprint6m@gmail.com
Site : www.graphiprints.com

SAHARA OCCIDENTAL: LES ETATS-UNIS ENGAGÉS À SOUTENIR LES EFFORTS DE DE MISTURA



Le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, a réaffirmé jeudi l'engagement continu des Etats-Unis à soutenir les efforts de l'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura dans le cadre du processus politique de l'ONU pour le Sahara occidental.

Le porte-parole du Département d'Etat américain, Ned Price, a annoncé, dans un communiqué, la rencontre entre le Secrétaire d'Etat Antony Blinken et l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, à Washington.

A cette occasion, "Blinken a souligné l'engagement continu des Etats-Unis à soutenir les efforts de de Mistura dans la conduite du processus politique de l'ONU pour le Sahara occidental", a-t-il indiqué.

"Le secrétaire et l'envoyé personnel ont également discuté de l'engagement diplomatique avec les partenaires internationaux pour renforcer un processus politique crédible qui conduira à une résolution durable et digne du conflit", a-t-il ajouté.

De Mistura avait effectué une tournée dans la région entre le 12 et le 19 janvier courant, partant du Maroc, puis visitant les camps de réfugiés sahraouis avant de se rendre en Algérie et en Mauritanie, et ce, dans le but d'examiner les moyens de relance de l'opération politique dans le Sahara occidental.

La tournée du Secrétaire personnel du SG de

l'ONU, première du genre depuis sa désignation en novembre 2021, intervient dans le contexte de la violation par le Maroc de l'accord du cessez-le-feu, signé par les deux parties en 1991, suite à l'agression menée par les forces de l'occupation marocaine contre des civils sahraouis sans défense dans la région d'El Guerguerat le 13 novembre 2020.

Hamed Prestation Services & Voyages

Tél: 00 222 45 25 15 33 - 00 222 26 35 83 81 -
Cell: 00 222 46 35 83 89 - 00 222 36 35 83 89
E-mail: hps.voyages@gmail.com -
hps.Resa@gmail.com -
Siege Social: Av.Ora BANQUE et Imb.El mamy

AIR FRANCE QATAR

Senegal Airlines TUNISAIR

ADDIS-ABEBA : POUR OULD GHAZOUANI, « LE G5 SAHEL A BESOIN DU SOUTIEN DE L'UNION AFRICAINE »



Ce samedi 5 février, à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne, qui accueille pendant deux jours le 35e sommet de l'Union africaine (UA), le président mauritanien, Mohamed Cheikh Ghazouani, a prononcé un discours largement dominé par la situation sécuritaire dans la région du Sahel qui fait face au terrorisme.

Enième occasion saisie par le président mauritanien pour être l'avocat du G5 Sahel. Pour rappel, deux pays membres du G5 Sahel, en l'occurrence le Burkina Faso et le Mali, ont été suspendus de l'Union Africain (UA), après des coups d'Etat militaires.

« En dépit d'importants efforts déployés par le GS sahel et ses partenaires et, malgré les résultats tangibles obtenus sur le terrain, la situation sécuritaire dans cette zone demeure, pour le moins, très inquiétante. La violence terroriste, jour après jour, a tendance à s'étendre dangereusement, bien au-delà de l'espace G5, faisant peser sur le continent, dans son ensemble, une réelle menace », a-t-il martelé devant ses pairs africains.

« Malgré les insuffisances et les contraintes multiformes, le G5 Sahel demeure cependant, la structure la plus à même, potentiellement, de faire face au terrorisme dans cette région », a assuré le président mauritanien.

Pour le président Ghazouani, « l'Union Africaine se doit, aujourd'hui, de renforcer son soutien au G5 Sahel, particulièrement, dans le contexte des situations difficiles que traversent certains de ses États membres et qui accentuent davantage sa fragilité et sa vulnérabilité. »

« Le G5 sahel a besoin du soutien de l'Union africaine. C'est seulement solidairement, par le dialogue, la coopération et la coordination des efforts que nous pourrions, ensemble, triompher de la violence et de l'insécurité, pour, enfin, asseoir les bases solides d'un développement réel, inclusif et durable », rappelle Ghazouani, souhaitant plus de coordination entre les instances et organisations opérant sur le plan de la préservation, de la paix et de la lutte contre la violence et l'insécurité.

Novembre dernier, le chef des opérations de paix des Nations Unies, Jean-Pierre Lacroix, avait demandé au Conseil de sécurité d'apporter un soutien renforcé à la force conjointe du G5-Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) qui reste pour l'instant bloquée au Conseil de sécurité des Nations unies.

Le chef des opérations de paix avait aussi rappelé que les efforts de sécurité à eux seuls ne suffisent pas à faire face à la crise au Sahel et qu'une approche holistique est nécessaire pour s'attaquer aux déficits de gouvernance et aux causes profondes de la pauvreté et de l'exclusion.

Pour rappel, les pays du G5 Sahel ont toujours demandé à l'ONU d'accorder à leur force conjointe, un mandat dans le cadre du Chapitre VII de

CAN 2022 : LE SÉNÉGAL REMPORTE LA PREMIÈRE COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS DE SON HISTOIRE

APRÈS UN MATCH AU
BOUT DU SUSPENSE
FACE À L'EGYPTE, LES
LIONS DE LA TERANGA
REMPORTENT LEUR PRE-
MIER TROPHÉE CONTI-
NENTAL, AU TERME
D'UNE COMPÉTITION
ENDEUILLÉE PAR LA
MORT DE HUIT PERSON-
NES

ET RYTHMÉE PAR NOM-
BRE D'INCIDENTS SPOR-

Après un match au bout du suspense face à l'Egypte, les Lions de la Teranga remportent leur premier trophée continental, au terme d'une compétition endeuillée par la mort de huit personnes et rythmée par nombre d'incidents sportifs.

Ln'y avait pas d'étoile dans le ciel noir de Yaoundé, mais quand le stade d'Olembé s'est éteint au début du concert de la cérémonie de clôture, les tribunes se sont transformées en une constellation où les lumières des téléphones étaient autant d'étoiles brillantes. Il n'y avait pas d'étoile dans le ciel noir de Yaoundé, mais une bande de Lions est venue au Cameroun pour décrocher la première et la broder à jamais près du cœur sur le maillot national. C'est ce que le Sénégal a réussi à réaliser,

dimanche 6 février, en remportant la finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), au stade Olembé, face à l'Egypte, après un match au bout du suspense (0-0, 4-2 aux tirs au but).

L'ENJEU EST DE TAILLE

Oui il faut le souligner ; l'enjeu était de taille : car c'est la troisième fois que le Sénégal se retrouve en finale de la CAN, mais il n'a jamais remporté le trophée en près de soixante ans, et ce malgré son statut de favori. En 2002, à Bamako, l'équipe nationale sénégalaise avait été battue par le

Cameroun, 3 à 2 aux tirs au but. Dix ans plus tard, au Caire, c'est encore une défaite en finale (1 à 0), contre l'Algérie. Alors, aujourd'hui, les attentes sont immenses. A Dakar, des écrans géants avaient été installés dans plusieurs espaces publics, notamment sur la place du Souvenir africain ou sur l'esplanade du Monument de la renaissance africaine. Restaurants et bars ont accroché les drapeaux aux fenêtres, tout comme les motos, taxis et voitures qui sillonnent la capitale sénégalaise. De nombreux passants portent déjà le tee-shirt de la sélection, et les retardataires s'affairent aux derniers achats.

Paul Biya, le président camerou-

nais depuis près de quarante ans, a remis le trophée doré aux Lions de la Teranga. Le chef de l'Etat de 88 ans aurait probablement souhaité que la Coupe revienne à la maison, tant il a fallu pour son pays batailler – et dépenser – pour organiser cette compétition : deux reports, menaces terroristes, rumeur d'annulation à la dernière minute à cause du Covid-19... Mais les Camerounais ont fini par se satisfaire de voir leur équipe battre, samedi, le Burkina Faso (3-3, 5 tirs au but à 3) et prendre la troisième place du tournoi. « La joie est revenue dans nos cœurs », « l'honneur est sauf », commentaient certains supporters camerounais.

Cette « petite finale » aura été le



plus beau match d'une édition de la CAN qui, avec 100 buts inscrits en cinquante-deux matchs, aura été peu flamboyante sur le plan sportif : il y a certes eu de beaux duels après les huitièmes de finale, mais les premiers matchs du tournoi n'ont guère offert de spectacle. La faute à la préparation des équipes, perturbée par la libération tardive des internationaux par leurs clubs – le 3 janvier au lieu du 27 décembre 2021, alors que la compétition débutait le 9. Les cas de Covid-19 dans plusieurs sélections sont également venus déséquilibrer la phase de poules.

La plus grande des surprises aura été l'élimination dès le premier tour de l'Algérie, tenante du titre, et grande favorite à la victoire finale. Les Fennecs n'ont pas su concrétiser leurs innombrables occasions face à la Sierra Leone (0-0) ou à la Guinée équatoriale (0-1). Car cette CAN a fait la part belle aux petites nations (Gambie, Cap-Vert ou Malawi), qui ont brillé face aux grosses écuries.

Difficile de parler de réussite

Même si le ministre camerou-

de (une quarantaine de blessés). Ce soir-là, la CAN n'était plus « sucrée », comme le clamaient jusqu'alors de nombreux Camerounais : elle était tachée de sang, « endeuillée ».

Pour un officier de police, présent sur les lieux du drame, cette catastrophe « aurait pu être évitée », car « on a ouvert le stade à la foule sans renforcer véritablement la sécurité ». Hormis pour le match d'ouverture et les rencontres à Garoua, dans le nord, les gradins des matchs de la CAN sont, au départ, restés désespérément vides. Le gouvernement a alors décidé de libérer fonctionnaires et élèves après 14 heures pour leur permettre d'aller remplir les arènes.

Des milliers de tickets gratuits ont ainsi été distribués et, certains jours, les entrées étaient ouvertes. « On aurait dû renforcer les hommes partout, tout au long du stade, et multiplier même par dix les effectifs aux entrées. Rien n'a été fait, déplore le policier. On n'avait pas de voies d'accès bien viabilisées. Tout ça a créé la tragédie. »

Avant cette bousculade mortelle, le premier tour de la

mis d'éviter plusieurs erreurs de jugement.

Ensuite, c'est l'état de la pelouse du stade de Japoma, à Douala (dans le sud-ouest du pays) qui est devenu un sujet de crispations. La Confédération africaine de football a décidé de délocaliser un quart de finale et une demi-finale à Yaoundé, ce qui a occasionné de grosses pertes pour des commerçants qui avaient fait des achats en prévision de l'afflux de spectateurs.

Au-delà de ces difficultés, de nombreux Camerounais rencontrés à Garoua ou à Limbé (sud-ouest), ont dit être « impressionnés » par les stades. Au Cameroun de profiter de ses nouvelles infrastructures pour relancer son football local, au point mort.

« Les joueurs sont excellents, mais chapeau aussi à l'entraîneur, Aliou Cissé, qui nous emmène pour la deuxième fois en finale », se réjouit un supporter, qui est allée voir tous les matchs de la compétition depuis le 9 janvier dans un restaurant du quartier Point-E pour soutenir l'équipe nationale avec son mari et des amis. Les supporters misent également beaucoup sur la défense des Lions, qui a seulement encaissé deux

EN HAUSSE

MOHAMED BOUYA

Ould Cheikh Mohamed Vadel ce député encombrant. On ne l'écoutait plus tellement ces derniers temps à cause de la monotonie de ses interventions qui même pour certains de l'opposition devenaient trop monotones. Mais les tactiques posées au premier ministre devant ses arguments pour défendre son propre bilan ont réveillés les députés. Sa popularité a grimpé instantanément dans les sondages lorsqu'elle a battu en brèche tous les arguments avancés par un premier ministre en perte de vitesse lui aussi dans les sondages depuis qu'il a reconnu lui-même que son son gouvernement n'arrive pas à atteindre



MOHAMED LEMINE SIDI MAOULOUD

Ould sidi Mowloud. Sa dernière sortie dans l'hémicycle pour souligner les insuffisances et les incohérences dans le bilan du gouvernement du premier ministre a rehaussé son image. Les mauritaniens dans leur majorité ont apprécié son analyse très objective du bilan d'un gouvernement qui ne fait plus l'unanimité même dans son propre camp. Ould Sidi Mowloud a joué sans le vouloir vraiment à la vedette qu'il est devenu depuis sa prise de parole devant les députés et devant les citoyens pour mettre les points déplacés par le premier ministre sur leurs « i ».



BIRAM OULD DAH OULD ABEID

Biram Dah Ould Abeid, qui a trouvé « ami » le mot pour qualifier les bonnes relations qu'il entretient désormais avec le président Ghazouani. La rue connaissait déjà BDA comme leader politique très volatil et capable de prouesses pour manœuvrer dans des angles de 360° même très serrés. Mais le qualificatif par lequel il a décrit ses « nouvelles » relations avec Ghazouani, sont pour l'opinion publique la preuve qu'il a décidé de manger dans le plat où il avait vomi. Sa côte de popularité dans les milieux harratines qui était déjà en baisse, frôle le sol désormais.



Ould Mohamed Saleh

Odu pétrole de l'énergie et des mines tiré vers le bas par ce que beaucoup considèrent comme un grand scandale. La main levée des autorités mauritaniennes, autorisant la restitution à ADDAX d'une caution de millions de dollars qui devaient servir au paiement de pénalités encourues par le géant pétrolier à cause de retards de livraisons constatés, retards sanctionnés par les clauses de l'accord conclu entre cette Société et le gouvernement mauritanien. Pour sa prise de position surprenante qui défendait les intérêts de la Société au détriment du pays, certains considèrent que le Ministre a joué une partition qui cachait un scandale de corruption. Les sondages actuels accordent très peu de crédits aux arguments que le Ministre a avancés pour justifier la décision prise par son gouvernement.



EN CHUTE



nais des sports, Narcisse Mouelle Kombi, a vanté le succès populaire du tournoi – avec des stades plus ou moins garnis –, il est difficile de parler de réussite. L'édition 2022 de la Coupe d'Afrique a été marquée par un drame. Le 24 janvier, peu avant Cameroun-Comores, en huitièmes de finale, huit personnes ont trouvé la mort, à l'entrée sud du stade Olembé, lors d'une bouscula-

CAN s'était déroulé plus ou moins normalement. Puis plusieurs incidents sont venus rythmer la compétition. C'est d'abord l'arbitrage qui a suscité des polémiques, avec des penaltys oubliés ou encouru une fin de match (lors de la rencontre Tunisie-Mali) sifflée quelques minutes avant la fin du temps réglementaire. La VAR (l'assistance vidéo à l'arbitrage), utilisée dès le début du tournoi, a cependant per-

buts depuis le début de la compétition. Dada Sy n'est pas inquiète. « Le Dieu du football est avec nous », assure-t-elle.

Mustapha

LA PREMIÈRE PHASE DU GTA : QUEL RÔLE POUR LES ENTREPRISES MAURITANIENNES DANS LA DERNIÈRE COMPOSANTE DU DÉVELOPPEMENT?

Décembre 2018, la Mauritanie et le Sénégal d'un côté, et BP et Kosmos Energy d'un autre, ont signé la décision finale d'investissement dans le champ gazier Grand Tortue Ahmeyim, avec un montant estimé à plus 4,5 milliards de dollars. L'exploitation du gisement, le plus grand de son genre dans la sous-région, était prévue en 2022, avant qu'elle ne soit reportée à l'année suivante 2023, à cause de la propagation du Covid19.

Dès le lancement des activités de développement du projet, des débats houleux se sont lancés, sur le contenu local, plus précisément sur la participation active des acteurs privés dans les travaux, la qualification des entreprises, la formation et l'intégration de la main-d'œuvre et la mise en place d'un programme financière pour les aides et les interventions sociales. Maintenant, après 3 ans de travaux, le développement de la première phase du projet a atteint plus de 70%, après l'achèvement de quelques chantiers, et l'avancement significatif enregistré dans d'autres. Le « first gas » de GTA est prévu en 2023, selon le calendrier actualisé récemment par les opérateurs du projet.

Les travaux dans le projet s'articulent autour de quatre principales composantes ; la construction du brise-lames qui entoure la zone du gisement, la fabrication d'un navire flottant FPSO, la fabrication d'un FLNG (l'usine flottante de liquéfaction du gaz) et finalement la composante ingénierie sous marine.

La dernière composante

La société américaine McDermott vient de lancer ses travaux, dans la dernière composante de la première phase du développement du projet, en partenariat avec la société mauritanienne SOGECO SA, comme fournisseur local de logistique, qui va sélectionner, à son tour, des entreprises locales capables d'assurer les services logistiques.

Cette dernière phase de travaux, qui sera exécutée à partir du port de Nouakchott, porte sur les activités d'ingénierie sous-marine d'extraction de gaz, par la mise en place d'un système d'ingénierie sous-marine en mode EPCI (engineering, procurement, construction and installation).

La dernière composante du développement, qui va durer 18 mois, est considérée la plus sensible du projet gazier GTA. Elle vise l'installation de plus de 120 Km de conduites sous-marines de divers calibres (SURF) qui vont, entre autres, relier les puits au FPSO, ainsi que le système sous-marin de production (SPS).

et la prestation des services du transport.

Pour cela, le rôle des entreprises nationales serait très limité dans cette composante, qui porte spécialement sur les activités d'ingénierie, tel que le système de contrôle et l'installation des conduites sous-marines.

Par conséquent, l'enveloppe globale destinée aux acteurs nationaux, dans cette phase, est estimée à 50 millions USD, (7% de l'enveloppe totale) incluant le Freight Forwarding, les opérations portuaires y afférentes ainsi que le marshalling yard qui sera dédié aux opérations au port de Nouakchott.

Objectivement parlant, je pense, néanmoins, que la réussite de ces travaux logistiques, confiées aux entreprises nationales dans cette phase, constituerait une grande réussite pour le secteur privé œuvrant dans le domaine des industries extractives. Le respect des normes contractuelles et les critères de sécurité dans ces travaux, permettront aux acteurs nationaux de maximiser les revenus, dans les prochains projets pétroliers et gaziers.

Stratégie en retard

Malgré une expérience de 20 ans dans le domaine pétrolier, la Mauritanie attend toujours d'avoir sa stratégie de développement de contenu local pour lui permettre de mieux se préparer à tirer le maximum possible de profit d'un projet d'une telle importance. Le Ministère du Pétrole, vient de confier le contrat de l'élaboration de cette stratégie à un groupement de bureaux d'étude, en partenariat avec les acteurs nationaux et les entreprises étrangères, qui exploitent les industries extractives en Mauritanie.

Selon les sources officielles, cette stratégie va contri-



buer, en premier lieu, au développement des domaines de formation et d'encadrement des entreprises et de la main-d'œuvre nationales, tout en mettant en place un système efficace, pour intégrer les acteurs nationaux dans les travaux d'exploitations des industries extractives.

Certes, la mise en place de cette stratégie, malgré le retard constaté lors de son élaboration, serait un facteur principal pour la promotion et le développement du contenu local, et permettrait aux entreprises de s'intégrer d'une manière efficace dans la deuxième et la troisième phase de développement du projet gazier GTA, ainsi que dans les autres projets gaziers à venir tels que le champ gazier BirLlah et les projets de production de l'hydrogène vert.

Mohamed Aka

L'ASSUREUR SUNU S'INSTALLE EN MAURITANIE

Le Groupe Sunu vient d'être agréé en Mauritanie à travers une société locale dénommée Sunu Assurance Mauritanie SA. L'agrément signé par le ministre des Finances fait suite à une demande introduite en septembre dernier par le leader de l'assurance-vie en zone de la Conférence Interafricaine des Marchés de l'Assurance (CIMA), qui regroupe les marchés de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. L'agrément permet à la société Sunu Assurances Mauritanie SA d'exercer la profession d'assureur dans les branches assurance-vie, IARD et risques divers, sur l'ensemble du territoire national.



Présent dans plus de 15 pays d'Afrique subsaharienne et comptant une vingtaine de filiales & sociétés affiliées, le Groupe SUNU est un groupe panafricain de services financiers créé en 1998 par M. Pathé DIONE avec d'anciens collaborateurs.

Avec un chiffre d'affaires de 342 millions d'euros (soit 231 milliards de FCFA) pour l'exercice 2021, le Groupe SUNU est le leader de l'Assurance Vie dans la zone CIMA (Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance).

Quel rôle pour les entreprises nationales ?

La participation des entreprises nationales dans le développement du champ gazier GTA touche, jusqu'à présent, les travaux logistiques, au niveau du port de Nouakchott, ainsi que la fourniture des biens

MAÎTRE MOHAMEDEN OULD CHIDDOU - LA RÉALITÉ DU DOSSIER DIT « DOSSIER DE LA DÉCENNIE » (1).

Plus personne ne se méprend sur les tenants et aboutissants du dossier dit « dossier de la décennie » que tout le monde s'accorde désormais, et de manière unanime, à considérer comme une mise en scène politique sans précédent dans les annales de l'histoire de la Mauritanie.

Le mérite de cette démystification revient en grande partie aux deux institutions que sont le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, qui ont fait preuve d'une vision dénuée de toute objectivité, de toute impartialité, d'une carence, et d'une incurie notoires dans la gestion de ce dossier.

Pour plus d'éclaircissements, et afin de lever toute équivoque, je m'en vais prouver que le dossier dit « dossier de la décennie » n'est qu'un mensonge politique, une conspiration, un complot, une représentation théâtrale de bas niveau, bas de gamme, et ne constitue pas, loin s'en faut, un dossier judiciaire.

Il n'est rien d'autre que le produit de la controverse sur la paternité de l'UPR, transformée volontairement en controverse politique pour des desseins inavoués par des instigateurs et des pêcheurs en eau trouble, qui se sont très vite dévoilés au grand jour, édifiant du même coup, l'opinion publique sur leur véritable mobile, qui n'a jamais été la lutte contre la gabegie, ni la protection des deniers publics dont ils ont usé et abusé.

Ce dossier a été monté de toutes pièces aux seules fins de se venger de l'ancien président de la république qui lui, était le véritable fossoyeur de la gabegie, le bâtisseur de la nation, le sauveur des populations en détresse, héros de l'alternance en application de la constitution, et par fidélité à son serment ; promoteur d'une conception politique avant-gardiste, porteur de positions patriotiques qui dérangent ceux qui font du gaspillage des deniers publics un mode de gouvernance ; sinon pourquoi, l'ancien président est-il le seul objectif, la seule cible à abattre parmi les autres prévenus dans ce dossier, qui sont aux alentours de trois cent, certains plus rompus que les autres dans le détournement des deniers publics, et qui eux, sont libres de leurs mouvements ! A qui profite le crime ?

Ce dossier a trois grands objectifs politiques majeurs, tous en contradiction flagrante avec l'intérêt national, le bien et la justice.

a) Eriger un mur d'hostilité entre l'ancien président et le nouveau, mettre à mal la cohésion de la majorité au pouvoir en vue de son éclatement, plonger le pays dans la mauvaise gouvernance et l'arriération.

b) Porter atteinte à la réputation de l'ancien président Mohamed ould Abdel Aziz, sans écarter son élimination physique, pour faire une impasse sur ses réalisations, en tant que fer de lance du patriotisme, et de réformes avant-gardistes en Mauritanie.

c) Détourner l'attention du peuple en inventant une lutte fictive contre une gabegie imaginaire, pour distraire l'opinion des véritables détournements de grande envergure, inégalés dans toute l'histoire de la Mauritanie, tout en confisquant l'ensemble de acquis réalisés sous la gouvernance de l'ancien président dont, la liberté, la démocratie, et autres réalisations à caractère sociétal.

Ce dossier est arbitrairement fondé sur trois éléments fabriqués.

a) Les rumeurs et les diffamations relayées par les médias affiliés à différentes chapelles politiques, et autres lobbies, tous hostiles à l'ancien président.



b) Le rapport de la commission parlementaire nul de nullité absolu, dans lequel il n'y est reproché aucun acte à l'ancien président qui soit qualifiable d'acte répréhensible au sens de la loi, contrairement à ce que diffusent les mauvaises langues, les colporteurs de fake news, et c'est sans doute pour cette raison que ce rapport est soigneusement dissimulé, ni le pôle chargé de l'instruction n'y ayant accès à ce jour, ni la défense de l'ancien président.

c) Une enquête de la police, bâclée et orientée.

Ce dossier ne tient nullement compte de la loi, alors même que la lutte contre la gabegie ne peut se concevoir dans l'arbitraire, et il est communément admis que la stabilité et la continuité des Etats sont compatibles avec le « koufr », mais antinomiques à l'arbitraire et l'injustice.

La loi est l'expression suprême de la volonté du peuple, et tout le monde doit s'y plier, conformément à l'article 4 de la Constitution.

Durant toute la procédure boiteuse qui a marqué ce litige créé de toutes pièces, on a assisté à la mise en place de machinations savamment orchestrées, en vue de violer les dispositions constitutionnelles, ainsi que toutes les lois de procédure et de fond en rapport avec ce dossier, comme on y a violé toutes les règles du procès équitable, celles d'une bonne administration de la justice.

La Constitution a été violée dans toutes ses dispositions relatives au principe de la séparation des pouvoirs, et des textes qui en régissent l'organisation, ainsi que ceux édictés pour la préservation des libertés et des droits, comme les articles 4, 13, 15, 72, 89, 90, 91, 93, outre les textes relatifs à la législation foncière, ainsi que le code des droits réels, et naturellement, les dispositions du code pénal, en ses articles 105, 123, 124, 138, 139 et celles du code de procédure pénale, de même que le décret n°153/70 relatif aux établissements pénitentiaires, l'article 36 de la loi sur la profession d'avocats, comme a été violée la loi sur la lutte contre le détournement de deniers publics, dont l'article 18 a fait l'objet d'une application dolosive, volontairement recherché pour en détourner le contenu, bien qu'il s'agisse d'une disposition dont le texte ne souffre d'aucune ambiguïté, et dont le respect s'impose au juge.

On a fait démissionner un ministre de la justice pour avoir exprimé une opinion défavorable à la poursuite de l'ancien président, en le remplaçant par un ministre d'obédience politique affichée.

On a également soustrait ce dossier à l'appréciation du procureur général, pour en confier la gestion au procureur de la république.

Tous les magistrats expérimentés en âge et en technicité juridique ont été écartés, laissant la place à des jeunes fraîchement recrutés qui n'ont d'égard que pour les réquisitions du parquet, les requêtes de la défense n'étant d'aucun intérêt à leurs yeux.

Pour la première fois dans l'histoire de la Mauritanie,

on a privilégié les modes secrets d'administration de la preuve, et le plaider coupable (reconnaissance préalable de culpabilité) comme cela se passe dans les pays de la Common Law, alors que nous sommes en Mauritanie, où le procès est confié à des juges qui se limitent à dire la loi, la prérogative de les modifier, appartenant à une autre institution, l'Assemblée Nationale ; un pays où la présomption d'innocence est privilégié à la reconnaissance préalable de culpabilité.

Nous sommes dans une république où le principe sacro-saint de la répartition des pouvoirs est le pilier des institutions, pas dans un système parlementaire où la règle du précédent (The rule of precedent) et les convictions du juge font la loi.

La défense a été privée de l'accès au dossier sur la base d'une ordonnance judiciaire, confirmée par toutes les juridictions supérieures, y compris la Cour suprême, en violation de sa propre jurisprudence et de toutes les exigences légales ; des conciliabules ont eu lieu avec des prévenus, contraints et forcés, en marge de toute garantie judiciaire, et en l'absence de tout respect des droits de la défense.

Toutes les ordonnances et arrêts intervenus, l'ont été en violation de la loi, et en conformité avec les réquisitions du parquet, sans exception aucune. A deux reprises, le président statuaire de la chambre pénale de la Cour suprême a été dessaisi du dossier pour l'empêcher d'en connaître, en le mettant de manière prématurée en congé ; par la suite le parquet a évoqué le dossier (retiré le dossier du rôle) alors qu'il était en instance d'être jugé devant la chambre pénale de la Cour suprême, et de manière concomitante, le président de cette chambre a été muté sans qu'il n'en exprime la demande, et sans que cette mutation ne soit justifiée par une quelconque disciplinaire, se voyant remplacé par le même magistrat, naguère choisi en son absence qui statuera selon le bon vouloir du parquet, et conformément à ses réquisitions.

Aucun des magistrats concernés par ce dossier n'a fait l'objet d'une mutation lors du dernier Conseil supérieur de la magistrature, alors que les mutations sont ce qui a le plus marqué les travaux de cette institution lors de ses dernières assises.

Les seules preuves que L'autorité chargée de l'accusation a apporté, sont les suivantes :

-Le témoignage d'un collectif de soixante avocats, sous la houlette du cheikh, magistrat et honorable avocat Vadili ould Mohamed Rais.

-Les fake news répandus à tout vent par les lobbies hostiles à l'ancien président Mohamed ould Abdel Aziz.

-La confiscation des biens d'autrui dont la propriété est pourtant corroborée par des titres fonciers, au motif qu'ils appartiendraient à l'ancien président, en déclarant publiquement, et avec outrance cette violation de la loi.

-La qualification de l'ancien président, de personne riche sans prouver l'existence d'une relation causale entre sa richesse et cette supputation ; la richesse n'est pas un crime, et c'est à celui qui prétend que la loi a été violée d'en rapporter la preuve, alors même que l'ancien président les a défié de prouver qu'un seul "khoums" de sa richesse est d'origine illicite, preuves qu'ils n'ont jamais rapporté et sont à ce jour impuissants à rapporter.

(à suivre)

*Avocat à la Cour.

*Coordinateur de la défense de l'ancien Président de la République, Mohamed ould Abdel Aziz.



6eme Sens Communication

Agence Conseils en Communication & Études

Impression- Infographique - Production & Réalisation AudioVisuelle Développement/Hébergement Web Édition-Presses-Publicité



بالشاشة الحريرية
Sérigraphies

Cartes de visite
Flyers - brochures - Affiches
Papiers peints - Panneaux publicitaires
Press-book - Tirage de plans - Enseignes - Gravures - 'Impression

Tél: +222 45 25 88 84 - Mobile: +222 46575702 - +222 36631595 www.6msens.com
Ilot O N. 063 Tévragh-Zeina - Nouakchott - Mauritanie



est édité par 6eme Sens
Communication SARL
AGENCE CONSEILS EN
COMMUNICATION

Mail:
infopointschauds@gmail.com

Fondateurs :

Moulay Najim Old Moulay Zeine et Ezza
Mint Moulay Hacen
RCP. N° 0078/MIPT/DAPLP du 24/10/02
Tel: +222 4525 88 84 / 4657 57 02 /
36373793 /3663 15 95/

Co-Directrice de
Publication

Ezza mint Moulaye El hacen
Redact chef

Moulaye Ahmed

Rédaction

Moulaye Najim

Ezza Mint Moulaye El Hacen

Mhd chighali

Sidi Mhd Arbi

Mokhtar Mballo (Makhou)

Watt

Infographie

GraphiPrint : 45258884

Marketing

Communication

Kiné

Directeur Financier

Mohamed El Mihdi Ol Mhd Bachir

Correspondants

NOUADHIBOU: Neny ould Arbi

Sélibaby :Adama Oumar Thiam

Brakna:Daouda Amadou Dia

Algérie :Kaci Racelma

Maroc :Ahmed El Mihdi

Sénégal : Ismail Ould Chekhe Sidiya

Cote d'Ivoire : Mhd O/ Mhd Hacen

Tirage

2000 Exemplaires

Imprimerie

GraphiPrints Groupe 6eme Sens

Communication

EDITION

Sixième sens Communication SARL

Immatriculation: CNSS N°7080

NIF N° 00061697

Directeur de publication

Moulay Najim Ol Moulaye Zein

Ol Moulaye Brahimi

Visitez notre site

www.pointschauds.info

Avec une interface de
votre publication Points
Chauds Hebdomadaire

Visitez votre site

d'information et

d'analyses

www.pointschauds.info

Avec une interface digita-
le de Votre précieux
Journal

" Points Chauds "

Hebdomadaire

Toute l'actualité nationale et
interrégionale sur votre site

www.pointschauds.info



"Points Chauds",

fait pour aller au delà des faits

IMPORTANT

POINTS CHAUDS est une publi-
cation plurielle. La Direction
respecte la liberté d'expres-
sion des chroniqueurs; qu'ils
soient de droite, de gauche,
du centre ou d'ailleurs. Les com-
mentaires reflètent unique-
ment les idées, point de vue
personnels de leurs acteurs.
L'opinion de Points Chauds
Online ou HEBDO s'exprime
seulement à
travers la ligne éditoriale.